LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
www.lnr-dz.com
Quotidien d'information indépendant - N° 7517 – Lundi 21 novembre 2022 - Prix : 10 DA

POLITIQUE SOCIALE DE L'ETAT POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES CITOYENS

Belaribi réaffirme l'engagement des hautes autorités du pays

Page 2

ZEGHDAR SUR LES COÛTS ET LA VENTE DES 1ER VÉHICULES IMPORTÉS

LES PRIX FIXÉS SELON L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ INTERNATIONAL

© Photo : D.R

En réponse aux interrogations des citoyens sur la date d'introduction et de commercialisation de la première voiture neuve importée sur le marché, le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a expliqué que ceci « est liée au degré d'engagement des concessionnaires à appliquer les dispositions du nouveau cahier des charges fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité des concessionnaires, publié le 17 novembre dernier au Journal officiel ». Lire en page 4

CAHIER DE CHARGES RELATIF À LA CONSTRUCTION ET À L'IMPORTATION DES VÉHICULES

« L'agrément du concessionnaire est temporaire »

Page 2

INDUSTRIE DES BOISSONS

L'Algérie peut surpasser ses voisins

Page 4

DE LOURDS RÉQUISITOIRES PRONONCÉS CONTRE 102 MEMBRES DU MAK

Peine capitale requise contre 74 bourreaux de Djamel Bensmaïn

Page 3

Chiffre du jour

Oran : 5 élèves blessés dans une collision entre un bus de transport scolaire et une voiture

CRAAG

Secousse tellurique de magnitude 4,1 à Boumerdès

Une secousse tellurique de magnitude 4,1 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée dimanche à 12 h 48 dans la wilaya de Boumerdès, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 22 km au Nord de Cap Djinet, a précisé la même source.

TRANSPORT

Interruption temporaire des téléphériques Maqam Echahid et Palais de la Culture

L'Entreprise du métro d'Alger (EMA) et l'Entreprise de Transport algérien par câbles (ETAC) ont annoncé l'interruption temporaire de transport du Mémorial «Maqam Echahid» et celui du Palais de la Culture, à partir de ce dimanche pour des raisons de maintenance.

EXAMENS NATIONAUX SESSION 2023

Début des inscriptions aujourd'hui

Les inscriptions aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (session 2023) pour les élèves des établissements éducatifs et d'enseignement publics et privés débutent aujourd'hui lundi, a indiqué samedi un communiqué du ministère de l'Education nationale.

Politique sociale de l'Etat pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens

Belaribi réaffirme l'engagement des hautes autorités du pays

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a réaffirmé, avant-hier samedi, à partir de la wilaya de Bouira, l'engagement de l'Etat à préserver et à maintenir toujours sa politique sociale envers les citoyens en vue d'améliorer davantage leurs conditions et cadre de vie.

« Le Projet de loi de Finances 2023 (PLF 2023) qui est en cours d'approbation prévoit un programme national d'une consistance totale de 225.000 logements, toutes formules confondues, inscrit dans le cadre de la politique sociale des hautes autorités du pays visant à améliorer les conditions de vie des citoyens », a-t-il dit.

S'exprimant en marge de la cérémonie de distribution de 1.037 logements et décisions d'aide à l'habitat rural, tous segments confondus, qu'il a présidée au siège de l'Institut de l'enseignement professionnel Mohamed Saidi, au chef-lieu de wilaya, l'hôte de Bouira s'est dit, toutefois, insatisfait quant à la cadence de réalisation des programmes de logements en raison du retard qu'enregistrent quelques projets du secteur.

« Nous allons travailler sans relâche pour rattraper ces retards », a assuré Mohamed Tarek Belaribi. Evoquant l'habitat rural, le ministre de l'Habitat a réitéré l'importance qu'accordent les pouvoirs publics à cette formule destinée notamment aux communes rurales. Annonçant, au passage, l'élaboration d'un nouveau Décret pour que ces aides arrivent sans obstacles.

« Un nouveau Décret, sera élaboré pour lutter contre toutes ces contraintes », a-t-il poursuivi.

Sur ce programme de 225.000 unités, tous segments, confondus, il est prévu, a révélé, mercredi dernier le département de Mohamed Tarek Belaribi, a fait état de la réalisation de 15.000 logements de type location-vente (AADL), 30.000 logements promotionnels aidés (LPA), 20.000 logements publics locatifs (LPL), 60.000 aides à la construction de logements sociaux dans les Hauts-Plateaux et le Sud et 100.000 aides à l'habitat rural.

Ce programme, a-t-on poursuivi de même source, prévoit aussi un quota supplémentaire de 140.000 aides décidées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

M. Belaribi qui s'est réuni au cours de sa visite avec les élus de la wilaya, a déclaré qu'il ne s'est pas déplacé à Bouira uniquement pour distribuer ces logements, mais surtout pour réunir les responsables du secteur pour lever toutes les contraintes existantes. (Photo : D.R)

« Ce quota s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action du Gouvernement au titre du quinquennat 2020-2024, qui prévoit un programme de réalisation de 40.000 logements de type location-vente sur un million de logements décidés par le président de la République pour répondre aux besoins enregistrés », a-t-on précisé.

Faisant remarquer que la Banque du logement, créée cette année, devrait contribuer à donner une impulsion à la réalisation des différents programmes de logements dans les délais impartis, conformément aux exigences de la prochaine étape où le secteur compte réaliser 225.000 logements.

Passant en revue l'état des lieux du secteur et les perspectives de son évolution à travers la wilaya, Mohamed Tarek Belaribi qui s'est réuni au cours de sa visite avec les élus de la wilaya, les responsables locaux du secteur, ainsi qu'avec les promoteurs, a déclaré qu'il ne s'est pas déplacé à Bouira uniquement pour distribuer ces logements.

Mais, aussi et surtout, a-t-il dit, pour réunir les responsables du secteur et les entreprises réalisatrices en vue d'œuvrer à lever toutes les contraintes existantes, et pour booster la cadence de réalisation des différents programmes.

« Nous voulons donner une nouvelle impulsion à ce secteur à Bouira, où 2.600 logements ont déjà été distribués le 5 juillet dernier, alors que 8.000 autres devront l'être d'ici à la fin de l'année », a-t-il indiqué encore.

Un programme comprenant 11.000 logements, a observé le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, est en cours de réalisation, tandis que d'autres programmes, ayant connu du retard, viennent d'être lancés grâce aux efforts des autorités locales qui ont, a-t-il fait savoir, œuvré sans relâche pour lever les contraintes freinant le cours des projets. « Un nouveau quota de 2.000 nouvelles unités, toutes formules confondues, sera annoncé cette semaine au profit de la wilaya de Bouira », a encore assuré le ministre.

Rabah Mokhtari

Cahier de charges relatif à la construction et à l'importation des véhicules

«L'agrément du concessionnaire est temporaire»

Le président de l'Association El Aman pour la protection du consommateur, Hacène Menouar, est revenu, hier dimanche, sur le cahier des charges relatif aux industriels et concessionnaires automobiles, publié, jeudi dernier, dans le Journal officiel. « Désormais, l'agrément du concessionnaire est temporaire. Il ne vit que cinq ans. Au-delà de cette période, le concessionnaire doit redéposer un dossier d'agrément. Ce qui veut dire qu'il va y avoir un contrôle de son activité, notamment par rapport à sa relation au consommateur », a-t-il indiqué.

Intervenant sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale dont il était l'invité de l'émission ''L'invité de la rédaction'', Hacène Menouar a souligné l'intérêt du consommateur qui est, dit-il, au cœur des nouveautés de ce cahier de charges relatif à la construction et l'importation des véhicules. « Les grandes nouveautés annoncées dans ce cahier de charges incitent les concessionnaires à investir sérieusement afin de résoudre tous les problèmes du consommateur », a-t-il fait remarquer. Une des grandes nouveautés, note le président de l'Association El Aman pour la protection du consommateur, c'est que le concessionnaire doit s'implanter sur 28 wilayas différentes. C'est important, dit-il. Car un client qui habite à Tamanrasset devait auparavant transporter son véhicule à 700 km, voire plus pour une petite réparation ou un service d'entretien. La pièce détachée, a poursuivi l'invité de la Chaîne III de la Radio nationale, va également devoir être disponible pendant la durée du service après-vente qui est de dix ans. « Le client doit avoir la garantie de la disponibilité de toute la pièce de rechange de son véhicule », a-t-il fait remarquer. Faisant observer que ceci peut mettre fin aux accidents de la route causés par les pièces de rechange contrefaites.

Jeudi dernier, le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar a fait état, à Alger, d'un accompagnement des activités d'importation et de montage des véhicules dans une première étape, avant de passer à la fabrication d'ici cinq ans. « Le cahier des charges donne une définition des droits et des obligations de l'investisseur et prévoit également des garanties au consommateur, tout en garantissant ses droits concernant les délais, la qualité et les pièces de rechange », a-t-il indiqué. Soulignant que des négociations sont en cours avec des constructeurs automobiles mondiaux, non sans rappeler l'accord signé avec le groupe Stellantis pour la fabrication locale des véhicules de la marque FIAT.

R.M.

REPÈRE

Intempéries :

La Protection civile appelle les citoyens à davantage de vigilance

La direction générale de la Protection civile a appelé, dimanche dans un communiqué, les citoyens à davantage de prudence et de vigilance, suite aux perturbations annoncées par l'Office national de la météorologie prévoyant de fortes chutes de pluie.

Suite aux perturbations climatiques notamment les fortes chutes de pluie annoncées par la météo pour les prochains jours, la direction générale de la Protection civile, appelle les citoyens à «davantage de prudence et de vigilance et à suivre les consignes de sécurité afin d'éviter les dommages qui peuvent survenir dans de telle situation», précise la même source.

Ainsi, les services de la Protection civile ont rappelé aux conducteurs, l'importance de réduire la vitesse, d'allumer les feux même en plein jour, de respecter la distance de sécurité, d'éviter les manœuvres dangereuses et d'éviter de conduire sur une route inondée.

Il est également nécessaire, de rester loin des oueds et bords d'oueds et de sensibiliser les enfants sur les dangers de se rapprocher des oueds, éviter les tentatives de traverser les torrents, de se mettre à l'abri sous les tunnels ou sous les ponts.

Dans le même contexte, la Protection civile rappelle aussi la nécessité d'accompagner les enfants, pour aller à l'école en choisissant le chemin le plus sûr et en faisant attention, lors de vents violents, aux câbles électriques.

En cas d'infiltration d'eaux pluviales au domicile, couper l'électricité et le gaz et prévoir des moyens d'éclairage de secours telles que les lampes des piles de rechange.

La Protection civile a mis à la disposition des citoyens ses deux numéros 1021 ou le 14, pour appeler les secours en cas d'incident en précisant la nature de l'incident et l'adresse exacte.

De lourds réquisitoires prononcés contre 102 membres du MAK

Peine capitale requise contre 74 bourreaux de Djamel Bensmaïn

En attendant le verdict final qui sera délivré dans les prochains jours, les réquisitoires prononcés par le Procureur général près du Tribunal criminel de Dar El Beida (Alger) à l'encontre de 102 membres du Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK), accusés dans l'affaire de l'assassinat du jeune martyr Djamel Bensmaïn, en août 2021 dans la commune de Larbaâ Nath Irahthen relevant de la willaya de Tizi Ouzou, sont tombés avant-hier samedi.

Le jeune martyr Djamel Bensmaïn a été brûlé vif et découpé en moreaux par ses nombreux bourreaux appartenant et agissants au nom du Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (MAK). (Photo : D.R)

Présents à la barre, de lourds réquisitoires, à la hauteur du méprisable meurtre, ont été prononcés contre les 102 accusés dans cet ignoble crime, dont 74 inculpés à la peine capitale et dix ans de prison ferme pour le reste des accusés.

Les réquisitoires de tristement célèbre affaire de meurtre du jeune martyr Djamel Bensmaïn, brûlé vif et découpé en moreaux en août 2021 par ses nombreux bourreaux appartenant et agissants au nom du Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (MAK), ont été prononcés avant-hier par le tribunal criminel de Dar El Beida à Alger. Le procureur général près le Tribunal criminel de Dar El Beïda a requis, en effet, des peines allant de 10 ans de prison ferme à la peine capitale à l'encontre des 102 accusés dans cette affaire qui a défrayé la chronique durant l'été 2021.

Présents avant-hier à la barre, les 102 accusés, parmi-eux quatre femmes, sont poursuivis dans cette affaire pour terrorisme en considération de la gravité immense de leur acte criminel commis contre le jeune Djamel Bensmaïn.

Et également en raison de leur revendication d'appartenance au Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK), une organisation terroriste dirigée par le chef terroriste notoire Ferhat Mehenni, qui vit en exil et qui veut semer le chaos en Algérie à travers l'utilisation de jeunes Algériens pour commettre des actes criminels.

Plusieurs chefs d'accusation ont été imputés par le Procureur général aux 102 accusés, à savoir la commission d'actes terroristes et subversifs contre l'Etat, l'unité nationale et la stabilité et le fonctionnement normal des institutions, en semant la terreur au sein de la population et en créant un climat d'insécurité en agressant des personnes, en mettant leur vie en danger et en portant atteinte à leurs biens, ainsi que la participation à un homicide volontaire avec préméditation et guet-apens.

Lors de son réquisitoire, le Procureur général près le Tribunal criminel de Dar El Beida a précisé que ce crime crapuleux avait pour objectif la déstabilisation du pays, à travers les tentatives du mouvement terroriste «MAK» et de ceux qui embrassent ces idées de l'engouffrer dans un tunnel sombre.

Le crime qui a coïncidé avec les incendies de forêts enregistrées durant l'été 2021 a été commis suite à «un complot ourdi visant à semer le trouble et la zizanie», a signalé le Procureur général.

Le Magistrat du Tribunal criminel de Dar El Beida a carrément estimé qu'«il s'agit-là d'actes terroristes visant à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité de l'Etat et à entraver le fonctionnement de ses institutions». Pour rappel, des vidéos montrant des détails du meurtre du jeune Djamel Bensmaïn ont été projetées durant le déroulement de la séance et ce, en présence de l'ensemble des accusés dans un silence total et sous un climat lourdement triste.

Sofiane Abi

BRÈVE

Mondial 2022

Le Président Tebboune à Doha pour la cérémonie d'ouverture

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est arrivé samedi soir à Doha pour assister à la cérémonie d'ouverture de la Coupe du monde de football 2022, prévue dimanche.

Le Président Tebboune a été accueilli à son arrivée à Doha par son Altesse Echeikh Abdellah Bnou Hamed Al-Tani, Vice-Emir de l'Etat du Qatar.

La visite du Président Tebboune à Doha pour assister à la cérémonie d'ouverture du plus grand événement mondial de football, intervient à l'invitation de son frère, son Altesse Cheikh Tamim Ben Hamad Al-Thani, Emir de l'Etat du Qatar, pays frère.

Agence

Festival de l'Inchad de solidarité avec le peuple palestinien

Les participants confirment leur attachement à la «Déclaration d'Alger»

Les participants au Festival de l'Inchad de solidarité avec le peuple palestinien ont été unanimes, samedi à Alger, à affirmer leur attachement à la mise en œuvre de la «Déclaration d'Alger» pour la réconciliation palestinienne, ainsi que l'attachement du peuple palestinien à recouvrer sont droit à l'établissement de son Etat indépendant.

Dans une allocution prononcée à la salle Ibn Khaldoun, dans le cadre de ce festival et dans le cadre de la célébration du 68e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr et président du forum Abou Médiène, Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini a précisé que ce festival intervient après la rencontre historique qui a réuni les différentes factions palestiniennes, et l'annonce de la signature de la «Déclaration d'Alger» pour la réconciliation palestinienne qui a couronné les efforts initiés par l'Algérie.

L'Algérie a voulu, lors du Sommet arabe, donner une nouvelle impulsion à l'action arabe commune sur la base de facteurs d'unité, avec à leur tête la question palestinienne, «étant la question centrale majeure qui unit la Nation».

Une allocution prononcée à cette occasion, le Secrétaire général du Forum Abou Mediène, Mohamed Nawasa a mis en avant la position constante de l'Algérie à l'égard de la question palestinienne, rappelant que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait souligné que l'Algérie ne participera pas au processus de normalisation avec l'entité sioniste. De son côté, Oussama Hamden, dirigeant au Mouvement Hamas, a affirmé que «la résistance est la seule solution pour vaincre l'ennemi, en l'occurrence l'entité sioniste, et recouvrer nos droits». Le chef de la délégation du Mouvement Hamas, Zaher Jabarin a également affirmé son attachement à la «Déclaration d'Alger» pour la réconciliation palestinienne, félicitant, par la même, le Président, le Gouvernement et le peuple algériens, pour la réussite du Sommet arabe d'unification des rangs», tenu les 1er et 2 novembre en cours.

Par ailleurs, le représentant du Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP), Mohammad Al-Hamami est revenu sur les attaques quotidiennes et les viles pratiques dont est victime le peuple palestinien, citant notamment la profanation par l'entité sioniste des Lieux Saints en Palestine, notamment la Mosquée al-Aqsa, indiquant que le peuple palestinien demeure attaché à la résistance.

Mohammad Al Hammami a remercié le Président Tebboune pour son soutien permanent à la cause et au peuple palestiniens ainsi que le peuple algérien qui «porte la Palestine dans son cœur», mettant en valeur la «Déclaration d'Alger» pour la réconciliation palestinienne.

Ont participé au Festival, le secrétaire général de la Coalition mondiale pour El Qods et la Palestine (GCQP), Munir Said, le directeur général du Fonds des wakfs d'El Qods, Tahar Dissi outre des érudits, des penseurs, des militants et des chercheurs. La manifestation a vu également l'exécution des morceaux d'Inchad par la troupe «El Aqsa», outre la projection de vidéos montrant la signature de la «Déclaration d'Alger» par les factions palestiniennes ainsi que l'allocution du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a qualifié l'évènement de «journée mémorable".

Djamila Sai

RESEAU INTERNET

Le ministre de la Poste Bibi Triki :

«6 millions de familles seront connectées au réseau internet d'ici 2024»

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a indiqué ce lundi 7 novembre 2022 sur la Chaîne III de la Radio nationale que 6 millions de foyers seront connectés au réseau internet fixe d'ici 2024.

«D'ici 2024, deux tiers des foyers algériens seront raccordés au réseau de connexion internet fixe», a-t-il annoncé, affirmant que sont secteur est mobilisé pour améliorer la qualité de la connexion.

Le ministre, lors de son passage à l'émission "Dayf Essabah" sur les ondes de la Radio algérienne de la Chaîne I, a indiqué que l'opération d'augmentation de la bande passante internationale d'Algérie Télécom est parmi les plus importantes opérations qu'a connue son secteur en 2022.

Dans ce cens, il a expliqué que la nouvelle augmentation vise à répondre à la demande croissante des particuliers et celle des institutions.

Selon ses dires, elle permettra également de réunir les conditions propices pour la concrétisation du programme d'action du secteur. Cela notamment en termes de déploiement de la fibre optique jusqu'à domicile.

D'autre part, le premier responsable du secteur de la Poste et des TIC a indiqué que parmi les axes importants du plan d'action du Gouvernement et celui de son secteur est de renforcer les capacités de ce réseau mondial de télécommunications afin d'atteindre deux objectifs principaux : sécuriser le réseau en multipliant les chemins et les câbles sous marins et augmenter ses capacités afin de s'adapter avec les besoins croissants des citoyens, qu'ils soient des individus ou des entreprises économiques ou administratives.

Djamila Sai

Industrie des boissons

L'Algérie peut surpasser ses voisins

Le marché des boissons en Algérie constitue un marché important au niveau mondial. Les exportations totales avoisinaient les 40 milliards de dollars chaque année. Ce secteur connaît réellement des dynamiques importantes.

Le marché des boissons alcoolisées reste sur un plan économique dynamique avec la présence de deux grands brasseurs privés notamment Castel Algérie et le groupe Mehri. (Photo : DR)

De nombreux pays ont vu leurs exportations croître très fortement. A savoir le Mexique, l'Afrique du Sud et autres. A l'instar des pays de l'Afrique du Nord principalement le Maroc, la Tunisie et l'Algérie qui ont vu leurs exportations chuter radicalement. Le marché comprend le jus de fruits, les eaux minérales et boissons gazeuses, les bières, les vins, les alcools et liqueurs.

L'Algérie avait, durant les dernières années, exporté pour près de 120.000 dollars. Ces exportations sont loin de ce que atteignent nos voisins du continent. Les Tunisiens exportaient pour 250.000 dollars par an en majorité vers d'autres destinations que le marché européen. Les Marocains, pour leur part, avaient exporté pour environ 17 millions de dollars principalement vers l'Europe. La différence entre le Maroc et la Tunisie c'est le fait de l'immensité des superficies consacrées aux agrumes. Le Maroc avait poussé son avantage dans les jus de fruits et la Tunisie s'était crée un avantage dans les alcools.

Ifri, un producteur de qualité

Certainement le producteur privé Ifri dispose d'une ambition annoncée d'investir le marché français. Il propose outre des eaux minérales plates et gazeuses, des boissons aromatisées et sucrées, des boissons fruitées et des limonades. Elle exhibe pas moins de huit variétés de produits. Cette marque créée en 1996, se présente comme un des leaders du secteur en Algérie. Le vin algérien est un produit pour lequel le pays détient un potentiel important même si les superficies consacrées au raisin de cuve se sont fortement réduites avec 25.000 ha en 2000 qui restent très loin des 366.000 ha de l'indépendance qui faisaient de l'Algérie le premier exportateur mondial. Ainsi, de 2001 à 2002 le secteur privé avait replanté 4.000 ha. L'objectif de l'ONCV était de dépasser les 4.000 ha qu'elle détenait pour le porter à 15.000 ha.

Marché des boissons alcolisées

Or, l'Algérie possède 1.674 unités de production d'alcool, 68 usines pour 35.000 travailleurs. Certes, le marché des boissons alcoolisées reste sur un plan économique dynamique avec la présence de deux grands brasseurs privés notamment Castel Algérie et le groupe Mehri.

Certainement, ce marché est en croissance avec une consommation moyenne annuelle de l'ordre de 3,2 litres de bière par habitant. Les estimations à 5 litres par an, le marché de la bière présente près de 17 étiquettes différentes. Pour le vin, l'Algérie grand producteur de ce produit, détenant un potentiel important même si les superficies consacrées au raisin de cuve se sont fortement réduites. Avec les 25.000 ha seulement et très loin des 366.000 ha de l'indépendance qui plaçaient ce pays en tant que premier exportateur mondial.

Or, l'Office national des cultures et productions vitivinicoles (ONCV) était l'une des entreprises les plus rentables sur d'autres sociétés productrices. Au fil des ans, elle a perdu toutes ses parts du marché international, pour ses sept marques d'origines, les Médéa, Mascara et côteaux de Tlemcen. Cette entreprise produisait 5.000.000 l/an de vin pour un chiffre d'affaires annuel de 106 millions de dollars dont 20% à l'exportation. Il va sans dire, la bière demeure actuellement la boisson la plus consommée par une catégorie d'Algérien. La première qui vendait énormément était l'usine Tango évaluée à 350.000 hectolitres par an.

Elle fabriquait en moyenne 40.000 bouteilles/heure et 18.000 canettes par heure à Rouiba (Alger). Selon des évaluations d'experts, ce marché représente 1,2 million d'hectolitres par an ; soit plus de 17% des boissons pour un chiffre d'affaires de 5,12 millions de DA. La production mondiale de bière tourne autour de plus de 1,7 milliard hl/ an. Selon l'étude faite par des experts européens. Quatre brasseries d'Etat et quatre autres privées constituent notamment les principaux acteurs de la filière.

L'Algérie qui est un pays chaud, se trouve devant un marché demandeur. La Sarl Tango avait débuté son activité depuis mai 2001 avec une capacité de brassage de 3.000 hl/ jour, 900.000 bouteilles de 33 cl par jour, soit 650.000 hl par an. La société fondée par le groupe Mehri, avec un investissement de l'ordre de 80 millions de dollars financés à 60% par des crédits de la banque CPA. Sa production est évaluée à 350.000 hectolitres par an, les deux plus anciens fabricants de boisson en Algérie Hamoud Boualem (Alger) et l'Exquise Tlemcen qui avaient conquis le marché national et international. Celui d'Alger avait mis en place une stratégie pour satisfaire tous les goûts du consommateur algérien ; il avait investi le marché de l'Afrique du Nord, Tunisie, Maroc et celui de l'Europe grâce à sa nouvelle usine construite à Oran, ajouté à ses 4 usines dont une à Marseille. L'Exquise de Tlemcen est quant à elle une maison fondée en 1928 ayant débuté avec de packs de 6 bouteilles de nectar et de limonade, estiment certains experts en la matière.

Oki Faouzi

« Baladna » compte investir dans la production laitière

Un grand investissement qatari attendu à El Bayadh

Après avoir investi dans plusieurs secteurs économiques vitaux tels que la production de fer et de phosphate, les ambitions qataries en Algérie ont amplifié avec le prochain grand investissement, cette fois dans le domaine de la production laitière, très attendu dans la willaya d'El Bayadh, située au Sud-Ouest de la capitale d'Alger.

Le choix de la société qatarie « Baladna » a été porté pour la paisible localité de Bougtob, située à 110 km du chef-lieu de la willaya d'El Bayadh, où un grand investissement dans la fabrication du lait est très attendu et prometteur à la fois.

Composée de plusieurs représentants, une délégation d'experts et de spécialistes dans la production laitière et de l'élevage de vaches, relevant de la société qatarie « Baladna », a visité il y a trois jours une ferme-pilote à Bougtob dans la willaya d'El Bayadh. Reçu dès son arrivée par des cadres relevant du ministère de l'Agriculture et du Développement rural ainsi que par le wali d'El Bayadh, Farid Mohammadi, la délégation de la société qatarie « Baladna » a eu de longue discussion avec la partie algérienne. Dans un communiqué des services de la wilaya d'El Bayadh publié jeudi passé sur la plate-forme numérique Facebook, ce dernier a fait savoir que « cette rencontre s'est déroulée en présence des directeurs des services agricoles et des ressources en eau d'El Bayadh, le directeur l'Agence nationale des ressources en eau de Saida, ainsi que des autorités locales de la daïra de Bougtob », précise la même source.

Le communiqué a ajouté que la délégation a effectué une visite d'inspection à la ferme-pilote de Bougtob, où des explications et précisions nécessaires ont été données aux experts de la société qatarie quant à la mise en place de ce grand et important projet au niveau de la wilaya d'El-Bayadh.

Selon la même source, les experts de « Baladna » ont exprimé une grande satisfaction et un grand intérêt pour la concrétisation de ce projet. Selon le président de l'Apoce, « Baladna » réalisera bientôt un investissement important à El Bayadh. Relayant l'information sur sa page Facebook, le président de l'Organisation de protection du consommateur (Apoce), Mustapha Zebdi, a fait savoir que la société qatarie « Baladna » réalisera bientôt un investissement important dans la wilaya d'El Bayadh.

L'entreprise qatarie, considérée comme l'une des plus importantes sociétés de production laitière du Golfe persique, compte investir dans la région de Bougtob, au Nord de la wilaya d'El-Bayadh, selon la même source. L'entreprise a pour objectif de fournir du fourrage et des vaches pour développer l'activité de la société mère au Qatar et exporter du lait vers des destinations internationales.

Le projet devrait démarrer au début de l'année prochaine, si les études techniques que l'équipe d'experts entend mener sur le sol et le climat correspondent aux aspirations du projet, selon le président de l'Apoce.

S. Abi

VEHICULES

Zeghdar, sur les coûts et la vente des 1er véhicules importés

Les prix fixés selon l'évolution du marché international

En réponse aux interrogations des citoyens sur la date d'introduction et de commercialisation de la première voiture neuve importée sur le marché, le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a expliqué que ceci « est liée au degré d'engagement des concessionnaires à appliquer les dispositions du nouveau cahier des charges fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité des concessionnaires, publié le 17 novembre dernier au Journal officiel ».

Il a répondu, également, à la presse à la question sur les prix des véhicules neufs importés et produits localement dès 2023 sur le marché, estimant qu' «ils seront déterminés, selon le coût de production et les charges d'importation du véhicule s'il s'agisse d'un véhicule importé ou fabriqué localement ». Sans oublier la loi de l'offre et de la demande qui influencera aussi les prix de vente des véhicules sur le marché national, qui a connu ces trois dernières années, une hausse vertigineuse des prix de voitures, notamment, d'occasion suite au gel de l'activité d'importation de véhicule, avant de l'autoriser à nouveau cette années, uniquement, pour l'importation de véhicules neufs et d'occasion de moins de trois ans. L'Etat renoue avec l'importation des véhicules, mais surtout avec l'industrie automobile qui devra démarrer sur de nouvelles bases réglementaires introduites dans le nouveau règlement rendu public, il y a cinq jours. La publication tant attendue des Décrets exécutifs fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité des concessionnaires et de construction de véhicules localement a été loué par les concessionnaires qui espèrent participer à la relance effective de l'industrie automobile et accompagner le secteur dans sa transition vers l'électrique. L'Etat a exclu dans le nouveau cahier des charges l'importation des véhicules équipés de moteur diesel et à poser de nouvelles conditions d'exercice pour protéger le consommateur. L'activité des concessionnaires est soumis à de nouvelles bases réglementaires auxquelles ils doivent se conformer, c'est ce qu'a affirmé le ministre de l'Industrie assurant, que « les délais sont précisés dans la loi et une fois les dossiers d'importations déposés et leur conformité au cahier des charges approuvée, la première approbation sera accordée ». Les délais sont assez serrés. Les concessionnaires doivent revoir, conformément aux nouvelles règles, l'aménagement des espaces de vente et de stockages pour reprendre leur activité et pouvoir obtenir l'agrément provisoire pour importer et commercialiser les véhicules neufs. Il y a ceux qui ont déjà établi des contacts avec des constructeurs étrangers avec lesquels ils veulent se lancer dans de nouveaux projets à l'avenir. De plus, l'Etat promet de commercialiser le premier véhicule de marque Fiat fabriqué localement et conjointement avec le groupe international Stellantis (convention-cadre signée entre les deux parties le 13 octobre écoulé, ndlr) dès le mois de décembre 2023.

Samira Tk

Washington

La politique étrangère de Joe Biden entre dans une phase de turbulences

Les relations entre Moscou et Washington resteront mauvaises quels que soient les résultats des élections de mi-mandat aux Etats-Unis, a souligné en ce mois de novembre 2022, la présidence russe, en pleine crise liée à l'opération russe en Ukraine.

«Ces élections, dans le fond, ne peuvent rien changer. Nos relations sont mauvaises pour le moment et le resteront», a déclaré le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, cité par les agences de presse russes. Il ajouta que «ces élections sont importantes, mais d'un autre côté je pense ne pas me tromper en disant qu'il ne faut pas trop surestimer leur importance pour l'avenir de nos relations bilatérales à court et moyen terme». Ces dernières années, le Kremlin est accusé d'encourager des opérations d'ingérence lors des élections aux Etats-Unis, notamment via des campagnes d'influence sur les réseaux sociaux. «On est tellement habitués à ces accusations qu'on n'y fait même plus attention», a commenté Dmitri Peskov. Les relations russo-américaines traversent l'une des pires crises de leur histoire avec l'opération russe en Ukraine, pays soutenu depuis massivement par l'administration du président américain démocrate Joe Biden à coups de livraisons d'armes et d'aides financières. Les espoirs républicains au Congrès américain semblaient s'éloigner, les démocrates espérant pouvoir limiter la casse lors de ces élections de mi-mandat tout aussi décisives pour l'avenir politique du président démocrate Joe Biden que celui de son prédécesseur républicain et rival Donald Trump. Ce dernier, lors de son passage à la Maison Blanche (2017-2021), s'était montré plus conciliant à l'égard du régime du président russe Vladimir Poutine que Joe Biden. Si les républicains obtiennent la majorité à l'une des deux Chambres du Congrès aux élections de mi-mandat, la politique étrangère de Joe Biden pourrait entrer dans une période de turbulences, quoiqu'un revirement complet sur l'Ukraine apparaisse peu probable. Le Kremlin considère toujours que la totalité de la région ukrainienne de Kherson et sa capitale éponyme appartiennent à la Russie en dépit de la retraite de l'armée russe de cette zone dont Moscou a revendiqué l'adhésion en septembre. La région de Kherson «est un sujet de la Fédération de Russie et il ne peut y avoir aucun changement», a affirmé le porte-parole du Kremlin en rapport au retrait des forces russes de cette région Dmitri Peskov. Il a souligné que la présidence russe ne regrette pas la grande cérémonie d'adhésion de Vladimir Poutine en septembre lorsqu'il avait proclamé que quatre régions d'Ukraine, dont Kherson, faisaient désormais partie de la Russie.

Les personnes interdites en Russie

La Russie a annoncé vendredi interdire l'entrée sur son territoire à 200 Américains, parmi lesquels deux frères et une sœur du président Joe Biden, ainsi que sa porte-parole Karine Jean-Pierre, en réponse aux sanctions américaines ayant visé Moscou. Cette décision a été prise en réponse aux sanctions de plus en plus larges de l'administration de Joe Biden, non seulement à l'encontre des responsables russes, mais aussi de tous ceux qui ne plaisent pas à Washington pour une raison ou une autre», explique le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué. Parmi les personnes interdites d'entrée en Russie, figurent James Brian Biden et Francis William Biden, deux frères du président américain, ainsi que leur sœur Valerie Biden Owens. Figurent aussi sur la liste le sénateur indépendant du Vermont Bernie Sanders, qui a vivement critiqué l'opération militaire russe en Ukraine lancée le 24 février 2022, des personnalités politiques et des membres de l'administration du président Biden. Moscou les accuse d'être impliqués dans la promotion d'une campagne russophobe et le soutien au régime de Kiev, selon le communiqué. Fin juin 2022, la Russie a annoncé interdire son territoire à l'épouse et à la fille du président américain, après que Washington a sanctionné des membres de la famille de Vladimir Poutine, notamment ses deux filles, et le président russe lui-même. Joe Biden, quant à lui, n'a plus le droit d'entrée en Russie, indique-t-on.

Oki Faouzi

Palestine

Des colons attaquent deux mosquées à Hébron

Lors de leur prise d'assaut de la ville d'Hébron, ce samedi soir, des colons ont attaqué les mosquées «Bab Al-Zawiya» et «Al-Siddiq», dans rue Al-Shalala, au centre-ville. Notre correspondant a rapporté que des colons lourdement armés, sous la protection des forces d'occupation israéliennes, ont attaqué les mosquées susmentionnées et ont brisé leurs fenêtres.

Le directeur général des affaires religieuses a Hébron, Nidal Al-Jabari, a dénoncé l'attaque par l'occupation et ses colons contre les mosquées «Bab Al-Zawiya» et «Al-Siddiq» en brisant leurs fenêtres et en tentant de s'y introduire. Il a souligné que l'occupation et ses colons ont attaqué, en moins d'un mois, plusieurs mosquées, ce qui nécessite tous les efforts locaux et internationaux concertés pour assurer la protection des lieux de culte. Auparavant, un certain nombre de citoyens avaient été blessés à la suite d'une attaque de colons dans le quartier de Tel Rumeida au centre d'Hébron, tandis que les forces d'occupation israéliennes arrêtaient des citoyens.

Russie

Le Président cubain va rencontrer Poutine et inaugurer le monument dédié à Fidel Castro

Le président cubain Miguel Diaz-Canel est arrivé samedi soir dans la capitale russe pour une visite officielle, rapporte un correspondant de l'agence TASS sur place. L'avion du président a atterri à l'aéroport Vnukovo-2. Le programme de la visite du dirigeant cubain prévoit des discussions avec son homologue russe Vladimir Poutine ainsi que la participation à l'inauguration d'un monument dédié au chef de la révolution cubaine, Fidel Castro. L'ambassade de Cuba a déclaré à l'agence TASS, avant la visite du président, que le monument serait inauguré le 22 novembre. Le monument de Fidel Castro sera érigé sur la place du même nom dans le quartier de Sokol à Moscou.

Sahara Occidental

Dynamisation de l'activité diplomatique en Europe pour la paix

La question sahraouie connaît une dynamisation de l'activité diplomatique en Europe en vue d'impulser le processus de règlement, conformément aux résolutions de la légalité internationale.

Lors du lancement de manifestations politiques et culturelles à Saragosse (Espagne), le représentant du Front Polisario en Europe et auprès de l'Union européenne, Oubi Bouchraya Bachir a mis l'accent sur le rôle positif que devrait jouer l'UE en vue d'impulser le processus de règlement au Sahara Occidental.

Dans ce sillage, M. Oubi Bouchraya Bachir a présenté les positions de l'UE et celles de ses institutions exécutives et législatives telles que le Parlement européen.

Répondant à une question sur l'interaction de l'UE aux développements survenus au Sahara Occidental depuis le 13 novembre 2020, le diplomate sahraoui a souligné que la position de l'UE en tant qu'ensemble, demeure en faveur du processus de règlement onusien basé sur la légalité internationale, «en dépit de quelques tentatives visant à saper ce processus au détriment de la stabilité et de la sécurité dans la région», a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS). M. Oubi Bouchraya Bachir a appelé, à l'occasion, les diplomates sahraouis et les mouvements de solidarité avec la cause sahraouie, les politiques et les législateurs européens ainsi que les médias à accompagner la dynamisation de l'activité diplomatique que connaît la question sahraouie et à soutenir la lutte des Sahraouis notamment des combattants de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) engagés dans une guerre depuis novembre 2020, après la violation par le Maroc de l'accord de cessez-le-feu.

Des diplomates, des juristes et des journalistes animeront des conférences qui mettront en lumière la réalité de la question sahraouie du point de vue politique, médiatique et juridique. Cette manifestation politique et culturelle a été organisée par la Représentation du Front Polisario en Espagne, sous la supervision de la mission du Front en Aragon et de l'association «Oum Dreyga» de solidarité avec la cause sahraouie.

La rencontre a vu la participation de diplomates sahraouis et espagnols, des représentants du Front Polisario dans les régions espagnoles, des membres du mouvement espagnol de solidarité, ainsi que de chercheurs.

Jeudi, le membre du Secrétariat national, Oubi Bouchraya Bachir a passé en revue, à Amsterdam (Pays-Bas), lors d'un débat ouvert sur la question sahraouie, les derniers développements de la question sahraouie ainsi que la responsabilité des communautés européennes et des forces de la société civile d'assurer l'application ferme du droit international au Sahara Occidental.

Revenant sur les différentes étapes du conflit au Sahara occidental, le responsable sahraoui s'est appesanti sur la responsabilité de l'UE face à la dérive dangereuse que connaît la région, du fait de l'expansion marocaine bénéficiant de l'appui tacite des pays de l'Europe aux positions contradictoires, lesquels s'abstiennent d'exprimer ouvertement leur soutien au choix démocratique, celui de l'autodétermination. Les participants ont exprimé, lors du débat, leur volonté de s'enquérir davantage des développements de la question sahraouie, s'interrogeant sur le rôle que pourraient jouer l'Europe et les Pays bas en particulier afin de trouver une solution à ce conflit, d'autant que des arrêts de la CJUE reconnaissent le Sahara occidental et le Royaume du Maroc comme étant deux territoires séparés et distincts. Dans le même contexte, la représentante du Front Polisario en Italie, Fatima Mahfoud a présenté une communication, par visioconférence, sur l'inaction du Conseil de sécurité pour l'application des résolutions onusiennes inhérentes au référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui. Fatima Mahfoud a évoqué la situation prévalant au Sahara Occidental qui attend toujours une solution pacifique et l'application du Plan de règlement ONU-UA et dont le peuple continue à lutter pour exercer son droit inaliénable à l'autodétermination, tout en souhaitant que la communauté internationale et le Conseil de sécurité de l'ONU assument leur responsabilité pour éviter la détérioration de la situation dans la région, au regard de l'intransigeance de l'occupant marocain qui refuse l'application du droit international. Le Maroc, selon la représentante du Front Polisario en Italie, poursuit ses violations des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara Occidental, en sus du black-out médiatique et du siège militaire imposé dans ce territoire.

La communication qui a vu la participation de plusieurs étudiants et professeurs de l'Université italienne, a été l'occasion d'enrichir le débat autour de la question sahraouie, du rôle de l'ONU dans la décolonisation, mais aussi de l'inaction du Conseil de sécurité pour l'application du droit international.■

Cahier des charges

Permettra-t-il de dynamiser la filière, automobiles, camions et bus qui connaît un bouleversement mondial ?

Le cahier des charges concernant l'automobile a été publié le jeudi 17 novembre 2022 n'étant qu'un texte juridique, l'important étant la réalisation sur le terrain, devant s'adapter à la profonde restructuration mondiale qui se dessine entre 2022/2030 de toute la filière automobiles, bus et camions. La vente au niveau intérieur est fonction du pouvoir d'achat, et pouvoir exporter où la concurrence est acerbe, l'on doit avoir des coûts compétitifs et répondre aux normes de la qualité.

Dans l'article 19, il est stipulé que le délai de livraison du véhicule neuf commandé ne peut dépasser une durée de quarante-cinq jours à partir de la date de la commande. Toutefois, ce délai peut être prorogé d'un commun accord des deux parties, sur la base d'un document écrit » l'article 19, et enfin le prix de vente figurant sur le bon de commande de l'engin roulant neuf doit être ferme, non révisable et non actualisable à la hausse. Rappelons que le par voitures en Algérie au 1er janvier 2020, avec un vieillissement accéléré du parc entre 2021/2022 qui selon l'ONS totalise 6577 188, qui en plus de mauvais comportements, de routes mal faites est l'origine de nombreux accidents. Nous avons 18,52% Peugeot, 17,45% Renault 9, 8% Volkswagen, 4,81% Toyota, 3,81% Hyundai et 3,74% Dacia. La structure d'âge est la suivante : les moins de 5 ans représentent 19,32%, entre 5/9 ans 22,08%, les 10/14 ans , 17,22% , les 15/19 ans 22,08% et les 20 ans et plus 19,31%. Donc le parc de voitures en Algérie entre 5/9 ans et 20 ans et plus représente 80,69% et entre 10/14 ans et 20 ans et plus, donc des voitures qui doivent être réformées 58,61%.

La répartition est la suivante : voiture touriste 64,55% – camion, 6,46%, camionnette 18,54%, autocar-autobus 1,35%, tracteur routier 1,34%, tracteur agricole 2,52%, véhicule spécial 0,11%, remorque 2,37% et moto 2,76%. Pour les voitures touristes, la moyenne d'âge est de 21,97% entre 15/19 ans et 19,83% 20 ans et plus, les camions respectivement pour la même période 20,39% et 17,40%, les camionnettes 26,15% et 14,43%, autocar –autobus, 22,37% et 13,60% tracteur routier 20,02% et 21,74%, tracteur agricole 20,52% et 21,74%, véhicule spécial 19,12% et 17,05% , remorque 20,26% et 20,29% et moto 5,19% et 44,42%. L'on devra répondre à six questions reposant sur des études de marché sérieuses, afin d'éviter le gaspillage des ressources financières. Premièrement avec la forte dévaluation tant du cours officiel que celui du marché parallèle (écart de plus de 50%) du dinar par rapport aux monnaies étrangères, plus les taxes plus la marge bénéficiaire et le retour de l'inflation qui sera de longue durée par rapport au pouvoir d'achat réel, (alimentaires, habillement notamment plus les frais de loyer et téléphone) et avec le nivellement par le bas des couches moyennes, principaux clients que restera-t-il pour acheter une voiture? Pour les importations de voitures d'occasion de moins de trois ans dont il faudra attendre les modalités de la loi de finances 2023, pour une appréciation objective, notamment l'importation au cours officiel du dinar ou au cours sur le marché parallèle, qui risque de flamber et quelles seront par catégories les taxes à la douane. Selon nos calculs au cours du marché parallèle, approchant le 19/11/2022 les 220 dinars un euro, cours vente, avec le coût du transport, et les taxes douanières qui s'appliquent à la valeur dinar au port, une bonne voiture d'occasion, moyenne, pas moins de 15.000 euros, dépassera les 400 millions de centimes en dinars, pour 20.000 euros 500 millions de centimes, donc inabordable pour la majorité des Algérien

Deuxièmement, comment ne pas renouveler les erreurs du passé avec les risques de surfacturation et de transfert indirect de devises, a t-on mis en place les mécanismes de contrôle au niveau de la douane (tableau de la valeur relié aux réseaux internationaux) le marché local a-t-il les capacités d'absorption et ces opérateurs seront-ils capables d'exporter pour couvrir la partie sortie de devises et donc quelle sera la balance devises des unités projetées ? D'autant plus que la majorité des inputs sont importés en devises devant inclure le coût de transport, et également la formation adaptée aux nouvelles technologies en plus des coûts salariaux.

Troisièmement, la comptabilité analytique distingue les coûts fixes des coûts variables; quel est donc le seuil de rentabilité pour avoir un coût compétitif par rapport aux normes internationales et aux nouvelles mutations de cette filière où selon la majorité des experts, étant un marché oligopolistique, le seuil de rentabilité implique une production entre 250 000/300 000 voitures par an minimum pour tenir compte de la forte concurrence? La carcasse représentant moins de 20/30% du coût total c'est comme un ordinateur, le coût ce n'est pas la carcasse (vision mécanique du passé), les logiciels représentant 70/80%. Aussi ces projets seront-ils concurrentiels dans le cadre de la logique des valeurs internationales, où de par le monde on construit une usine de voitures non pour un marché local, l'objectif du management stratégique de toute entreprise est régional et mondial afin de garantir la rentabilité financière cette filière étant internationalisée avec des sous segments s'imbriquent au niveau mondial ?

Quatrièmement, quelle est la situation de la sous-traitance en Algérie pour réaliser un taux d'intégration acceptable qui puisse réduire les coûts où la part du secteur industriel représente moins de 6% du PIB en 2021 dont plus de 95% sont des micro unités familiales ou Sarl peu innovantes et comment dès lors ces micro-unités souvent orientés vers le marché intérieur, réaliseront le taux d'intégration prévu de 40/50% au bout d'environ trois à cinq années avec les nouvelles technologies appliquées aux voitures/camions.

Cinquièmement, selon une vision cohérente de la politique industrielle, ne faut il pas par commencer de sélectionner deux au maximum trois constructeurs avec un partenariat étranger gagnant/gagnant maîtrisant les circuits internationaux donnant des avantages fiscaux et financiers en fonctions de leur capacité, devant leur fixer un seuil de production afin d'éviter que durant cette période certains opérateurs soient tentés dans une logique de rente, d'accroître la facture d'importation en devises des composants.

Sixièmement, selon une étude de transport et environnement (T&E) publiée en 2020, le marché du véhicule électrique en Europe devrait progresser jusqu'à atteindre la moitié de la production automobile totale à l'horizon 2030. Aussi, bien que cahier des charges a prévu le no diesel et le fonctionnement à l'essence, au GPLC, au Bupro, hybride ou au solaire, a-t-on prévu les bornes adaptés au niveau national, les batteries spécifiques et les nanotechnologies (la recherche dans l'infiniment petit) pouvant révolutionner le stockage, l'avenir appartenant au moteur alimenté par de l'hydrogène gazeux.

En conclusion, l'important est de dresser parallèlement au taux d'intégration la balance devises et la maîtrise technologique qui est évolutive pour ce segment. Je ne rappellerai jamais assez que le moteur de tout processus de développement réside dans la recherche développement, que le capital argent n'est qu'un moyen et que sans bonne gouvernance centrale et locale, et que sans l'économie de la connaissance, aucune politique économique n'a d'avenir. C'est l'entreprise sans aucune distinction, entreprises publiques, privées nationales et internationales, dans le cadre des valeurs internationales, épaulée par le savoir permettant l'innovation permanente, qui crée la richesse. L'industrie automobile doit s'inscrire dans le cadre d'une véritable planification stratégique où les nouvelles technologies influent sur les chaînes de production, les tours à programmation numérique éliminant les emplois intermédiaires où le nombre d'emplois directs et indirects créés devient marginal. Aussi, le gouvernement devra éviter de perpétuer un modèle périmé des années 1980/2020, largement déconnectées des réalités mondiales en adaptant le cahier des charges à la nouvelle reconfiguration mondiale de la filière automobiles/camions/bus.

Dr Abderrahmane Mebtoul, professeur des universités, expert international

(Suite et fin)

INFO EXPRESS

Relizane

Journée de sensibilisation dans les écoles contre les dangers du gaz et le monoxyde de carbone

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation sur les dangers inhérents à l'inhalation du monoxyde de carbone, les éléments de l'unité secondaire de la Protection Civile de Yellel, de la section des Scouts musulmans d'Algérie, des services de la direction de distribution de Relizane ainsi que des agents de la Conservation des forêts, organisent des journées de sensibilisation. Une initiative sur laquelle les élèves de cet établissement ont conscience des dangers inhérents à l'inhalation du monoxyde de carbone. En effet, des journées d'information et de sensibilisation sur les dangers du gaz ont été lancées, cette semaine par la Protection civile de la wilaya de Relizane, ciblant les élèves des 3 paliers de l'enseignement (primaire, moyen et secondaire), à travers la wilaya. Cette campagne s'inscrit dans le cadre d'un programme d'information, de sensibilisation et de prévention contre les intoxications au monoxyde de carbone. Les mêmes services sont intervenus, hier, au niveau du CEM de «Gouffa Mohamed» à El Matmar. Cette campagne sur les risques des gaz brûlés, notamment le monoxyde de carbone, coïncide avec l'arrivée de la saison froide et la remise en marche des chauffages, très utilisés durant cette saison. Des brochures, des dépliants, des prospectus et des autocollants appelant et incitant à la prudence seront distribués pour la circonstance. Des explications relatives aux risques d'appareils non reliés à une conduite d'évacuation (chauffage, chauffe-eau), l'obstruction des bouches de ventilation et de cheminées, la conformité des installations intérieures et des colonnes montantes et la conduite à tenir face aux dangers d'explosion et d'intoxication par le monoxyde de carbone seront ainsi communiquées aux élèves.

N. Malik

Tiaret

Un spéculateur lourdement condamné

L'actualité judiciaire de ces derniers jours illustre la fermeté de la justice contre les spéculateurs, traqués partout à travers la région. Au cours de le semaine écoulée, un spéculateur a été condamné a sept années de prison ferme et une amende de 100 millions de centimes.

L'affaire traitée au cours de la même période lors d'un barrage s'est soldée par l'arrestation d'une personne, à bord de son véhicule, transportant 60 sachets de lait. Le spéculateur a été épinglé sur la RN-90, tard la nuit aux environs de Medrissa. Présenté devant la justice, il a été condamné à une lourde peine de sept années de prison ferme et une amende de 100 millions de centimes. Au même chapitre à Frenda, les gendarmes ont arrêté un chauffeur et saisi 250 kg de son, sans aucune pièce justifiant l'origine de la marchandise. Les éléments de la Gendarmerie nationale de Rechaiga ont réussi dans un laps de temps de récupérer un véhicule et un camion volés. L'intervention menée au quartier populaire de Karmen à Tiaret et deux personnes arrêtées. A Zmalet Emir Aek, lors d'une perquisition, les éléments de la Gendarmerie nationale ont découvert un fusil de chasse et trois cartouches chez un habitant de la commune. Selon le communiqué remis à notre rédaction, une autre affaire traitée au volet de la vente illégale de psychotropes saisis a été enregistrée, et sur les trois personnes impliquées, deux ont été placées sous mandat de dépôt et le troisième a bénéficié d'une citation directe à comparaitre.

Hamzaoui Benchohra

Relizane

Saisie de 1.153 bouteilles de boissons alcoolisées

Dans le cadre de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment celle liée au trafic de drogue et commercialisation de boissons alcoolisées sans autorisation, les forces de la police judiciaire relevant de la Sûreté de Relizane sont parvenues à saisir une quantité importante de boissons alcoolisées, a-t-on appris de sources sécuritaires. En effet, cette opération est intervenue suite à des rondes de routines entamées par les mêmes services indiquant que deux suspects détiennent une quantité importante de boissons alcoolisées à bord d'une voiture de marque « Renault Symbol », où ces derniers avaient l'intention de décharger la marchandise dans une maison. Grâce à leur vigilance et leur perspicacité, ces derniers ont découvert sur un suspect 119 unités de spiritueux de différentes marques et formes et après l'établissement d'un mandat de perquisition sur ordre du procureur de la République de Relizane, les mêmes services ont découvert une quantité de 1.034 bouteilles de boissons alcoolisées de divers types et volumes (bières et vins) chez le principal suspect. Cette quantité était dissimulée à l'intérieur d'une grotte dans le garage du domicile du suspect. Pour le délit de «détention et commercialisation de boissons alcoolisées sans autorisation», un dossier judiciaire a été établi à l'encontre des deux suspects, suite auquel ils devront être présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Relizane, a-t-on appris.

N. Malik

Tissemsilt

Le ministre de l'Intérieur entame une visite de travail dans la wilaya

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a entamé une visite de travail à Tissemsilt, où il présentera le programme complémentaire de développement de cette wilaya, décidé par le Conseil des ministres lors de la réunion de lundi dernier sous la présidence de M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République.

M. Merad tiendra une réunion avec les élus locaux, des cadres de la wilaya et des représentants de la société civile afin d'exposer le programme complémentaire de développement visant principalement l'amélioration des conditions de vie des citoyens et la concrétisation d'un développement global dans cette wilaya.

Ce programme complémentaire et multisectoriel vise le désenclavement de cette région, qui se caractérise par un relief montagneux accidenté, ainsi que le lancement de projets de développement structurants.

Lors de sa visite, le ministre présidera une séance de travail avec les élus locaux et des cadres de la wilaya pour étudier les grandes lignes de ce programme complémentaire.

Au programme de la visite du ministre de l'Intérieur figurent également l'inauguration de 4.000 places pédagogiques à l'Université Ahmed Benyahia El Ouancharissi à Tissemsilt, ainsi que la dénomination de la nouvelle cité de 1.184 logements de type location-vente «AADL».

M. Brahim Merad supervisera la cérémonie de distribution des décisions d'affectation de logements publics locatifs et d'aides à l'habitat rural, ainsi que des arrêtés de lotissements destinés à l'auto-construction.

Le vicariat et ses implications

C'est dans la sourate « Al-Baqara », révélée au début de la période médinoise, que Dieu informe les croyants du pouvoir dont il a investi l'homme dès la création d'Adam. « Lorsque ton Seigneur dit aux anges : Je vais établir un lieutenant sur la terre. » (S.2, 38).

Médine a été la période où les textes législatifs « descendaient » du Ciel, au fur et à mesure que l'Etat médinois s'érigeait et que la communauté musulmane se formait et se consolidait. Ainsi, le mortel a été instruit de la tâche pour laquelle il a été mis au monde, au moment où la direction temporelle et spirituelle allait se préciser d'une manière plus complète et définitivement, c'est-à-dire à une période où il allait mettre fin au cycle de la prophétie et où il était mis à la portée de l'homme la Loi qui le rendait plus apte à remplir sa mission terrestre, pleinement conscient de ses terrible conséquences. L'homme « coranique » est cet être élevé à un rang qui le prépare au vicariat et à assumer cette responsabilité au moyen de la science. Cette charge, dont il a été investi, l'expose à des épreuves où le bien et le mal, les conflits intérieurs et les tentations de toutes sortes s'entrecroisent et l'entraînent dans un sens ou dans l'autre, selon les énergies dépensées et les sentiments éprouvés pour s'arracher à ses passions perverses et faire triompher les vertus qui contribuent à le transporter à un niveau encore plus élevé.
En établissant sur la terre ce vicaire qu'est l'homme, Dieu lui a accordé, par la même occasion, la redoutable liberté de Lui désobéir, contrairement aux anges, absolument soumis et dépourvus de cette volonté qui autorise le choix et la décision selon les inclinations des uns et des autres. La surprise des anges à l'annonce de la création d'un mortel, enclin aux turpitudes, aux libertinages et même aux crimes, laisse apparaître que Dieu a fait de la vie d'ici-bas une somme d'épreuves aux multiples facettes que l'homme est appelé à subir : les succès, qui en résultent de la façon dont il use de cette liberté et du degré de son discernement.
« Les anges dirent : Vas-tu établir quelqu'un qui fera le mal et qui répandra le sang, tandis que nous célébrons Ta sainteté ? » (S.2, 30)
Selon le commentaire d'al-Qortobî, les anges craignent que les hommes sèment le désordre sur la terre. Bien que le mot « khalifa » suppose la lutte contre le mal en vue d'imposer le bien, les êtres ailés généralisent la désobéissance à tous les êtres humains. Cependant, Dieu qui « sait tout » leur fait comprendre que la rébellion contre la Loi divine caractérisera certains descendants d'Adam, tandis que d'autres feront preuve de sainteté ou, tout au moins, ne s'abandonneront pas à l'Immoralité. Il apaise leur inquiétude en enseignant à l'homme les noms des choses et en lui faisant découvrir le savoir, ainsi que le pouvoir de discernement. Avant la création d'Adam, tous les êtres vouaient au Créateur une totale soumission ; ils se conformaient strictement aux lois qui les régissaient, sans émettre le moindre doute ou se permettre la moindre incartade. La venue de l'homme sur la terre annonçait une ère nouvelle empreinte de liberté, avec toutes les néfastes conséquences que cela pouvait impliquer. Le ton fut donné par Satan qui, le premier, se rebella contre l'Ordre divin, laissant prévoir par-là que les hommes pleins de gloriole, oubliant ou niant les bienfaits de Dieu, s'engageraient, de par leur propre volonté, dans la voie de la perdition. « Lorsque nous avons dit aux anges : « Prosternez-vous devant Adam !», ils se prosternèrent à l'exception d'Iblis qui refusa et qui s'enorgueillit : il était au nombre des incrédules. » (S.2, 34)
Ainsi, la paix qui régnait jusqu'à la formation d'Adam, prendra fin ; les manifestations de l'homme sur la terre troubleront la sérénité de ce monde où naîtront des conflits et où le bien et le mal s'affronteront. L'obéissance absolue cèdera le pas au droit au refus et à l'insoumission. En définitif, les qualités des anges et les malversations des démons s'inscriront dans la nature de l'homme et se heurteront en permanence ; il y aura en l'être humain Caïn et Abel, ce qui signifiera qu'il ne personnifiera ni la résignation pure, ni la rébellion caractérisée.
Le passage d'un état à un autre suppose un moyen adéquat que Dieu fournit à l'homme. C'est dans la perspective d'un changement positif et sans arrêt que le Très-Haut l'arme de ce qui le distinguera des autres créatures et le disposera aux transformations envisagées : la raison. La raison opère sur la nature. A cet effet, le Tout-Puissant, n'ayant rien négligé pour que les mutations de l'humanité se réalisent profondément, fait soumettre les phénomènes de l'univers à la volonté humaine pour que l'homme profite des bienfaits de la création. « Ne voyez-vous pas que Dieu a assujetti ce qui est dans les cieux, certes, et aussi ce qui est sur la terre ? » (S.31, 20). La lieutenance se fonde sur cet assujettissement, d'où l'homme tire ses forces et actionne le mouvement. Suivant l'Ordre divin, il devient, dans le cadre de ses possibilités et des limites de sa volonté, le maître de son devenir. Il réussira à bien mener sa mission, s'il se plie aux exigences du travail intellectuel et physique et s'il sait exploiter judicieusement les richesses du monde minéral, animal et végétal … conformément au décret divin :« Ce n'est pas en jouant que Nous avons créé le ciel et la terre et ce qui est entre les deux. » (S.21, 16) ; « Ce n'est pas par vanité que Nous avons créé le ciel et la terre. » (S.38, 27)
La lieutenance repose aussi sur l'entente et la compréhension du Livre de Dieu par les peuples musulmans. Le Coran est le trait d'union de tous les croyants. C'est de là que se puisent les moyens d'échapper aux dissensions profondes, aux ruptures déchirantes et aux conflits sanglants. Les hommes justes sont ceux qui n'oppriment pas leurs frères et ne les agressent pas pour faire prévaloir leurs opinions, ni en paroles ni en actes. Au contraire, ils s'arment de patience et diversifient les arguments et les preuves pour démontrer la justesse de leurs vues, et partant, pour convaincre leurs partenaires, lesquels seraient-ils même dans l'erreur, méritent des éloges pour l'effort accompli. Le Prophète (p.p) a bien dit : « L'effort intellectuel du juge, qui aboutit à une juste solution, mérite deux rétributions. Quant à celui qui déploie les mêmes efforts, mais commet une erreur, il a droit à une seule rétribution».
Ainsi, le vicariat, concept inconnu par les autres religions et les idéologies anciennes et contemporaines, élève l'homme au plus haut niveau de la création et lui donne la plénitude de ses moyens. Son but consiste à établir des relations saines et loyales entre les hommes qui, en conjuguant leurs efforts, assurent leur confort matériel et moral, tout en se préparant à se présenter devant Dieu qui les jugera en fonction des résultats obtenus.Chantre du « Juste Milieu », le regretté Tahar Gaïd nous a quittés en 2019, à l'âge de 90 ans. Il s'efforça, au fil de son œuvre conséquente, de favoriser une meilleure compréhension de la religion musulmane et de produire un renouveau de la pensée musulmane. En 2016 et 2019, il nous avait fait l'honneur de nous accorder deux interviews, intitulées «Tahar Gaïd, l'Algérien qui influença la vision politique de Malcolm X», et «Tahar Gaïd» : «Du vaillant peuple algérien a jailli une étincelle qui illuminera son avenir».

Tahar Gaïd

Ce sera sa volonté, sa conscience et sa lucidité qui le fixeront dans une situation ou dans l'autre, ou encore dans état intermédiaire, si elles ne l'exposeront pas tantôt aux tentations de l'égarement, tantôt l'engageront dans le droit chemin, non que son âme blâmera sa conduite et l'incitera à se repentir de ses mauvaises activités.

CINÉMATHÈQUE D'ALGER

PROJECTION DE DEUX NOUVEAUX COURTS-MÉTRAGES

Les courts-métrages «Open» et «Mania», réalisés par le jeune Houssem Abassi, qui portent une réflexion sur des problèmes et phénomènes sociaux, ont été présentés samedi à la salle de la Cinémathèque d'Alger.

Basé sur un scénario inspiré du quotidien de ce jeune réalisateur, absent à la projection, «Open» est une fiction mettant en scène l'histoire d'un jeune, artiste qui a choisi de ne plus quitter sa chambre, en laissant la porte ouverte.

En 14 mn, le film donne à voir des scènes suggérant le repli du personnage, et de l'artiste, dans une pièce sombre où il ne reçoit aucun visiteur même si la porte est maintenue ouverte.

«Mania», quant à lui, une réflexion sur la violence et l'abandon des enfants, inspirée de l'histoire d'un jeune orphelin placé dans un orphelinat après de nombreux déboires dans une famille d'accueil.

Il a choisi de transcender ses souvenirs douloureux en s'érigeant en défenseur de tout enfant victime de mauvais traitement, cependant son propre traumatisme le pousse à enlever des enfants en croyant les protéger.

Les deux courts métrages ont été réalisés avec le concours de comédiens formés à Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (Ismas) dont Nassima Louail, Abdelaziz Baadani et Bilal Belmadani.

«Open» et «Mania» ont été présentés dans le cadre du Ciné-club organisé périodiquement par la Cinémathèque algérienne.

R.C.

Le ballet «El Djazaïr, Bin el bareh wel'youm» à l'Opéra d'Alger

Ou le chemin vers une Algérie prospère

Le spectacle chorégraphique «El Djazaïr, Bin el bareh wel'youm» (Algérie, entre hier et aujourd'hui), a été présenté, samedi soir à Alger, mettant en lumière les sacrifices et l'héroïsme du peuple algérien pour recouvrer son Indépendance et sa détermination à tout reconstruire et tracer le chemin de la prospérité.

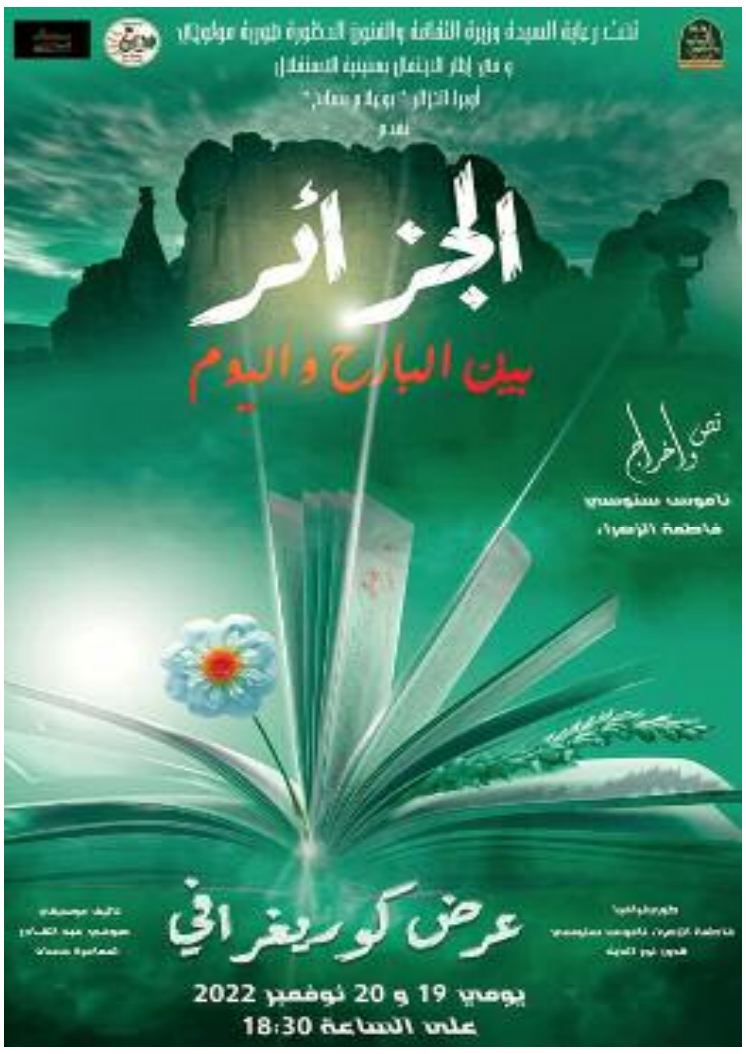

Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih à l'occasion des célébrations du soixantième anniversaire du recouvrement de l'Indépendance nationale, le spectacle a été écrit et mis en scène par la directrice de l'Opéra d'Alger, Fatma Zohra Namous Senouci, également à la tête du Ballet représentant la même institution.

D'une durée de 65 mn, «El Djazaïr, Bin el bareh wel'youm», est une fresque haute en couleurs, qui revient sur les soixante ans de construction de l'Algérie, après une glorieuse Guerre de Libération qui a permis le recouvrement de la Souveraineté nationale et devenue le modèle par excellence de tous les peuples en lutte pour leur liberté. Nouvelle production de l'Opéra d'Alger, ce Ballet de danses contemporaines a été déroulé en trois actes, conçus pour «nourrir la mémoire des générations montantes, de manière à leur permettre de saisir, au-delà de son passé glorieux, la grandeur de l'histoire de l'Algérie de 1962 à ce jour», explique la metteure en scène. 60 années de construction restituées sur scène, d'abord par, les liesses au lendemain de l'indépendance et le rôle de la femme, sous le spectre d'un conservatisme qui ne dit pas encore son nom, entre autre.

La femme, contrainte à livrer un autre combat pour affirmer son droit à disposer de sa vie est montré dans le deuxième acte, qui aborde également les tourments qu'ont connu les algériens, œuvre de desseins malveillants qui finiront par échouer devant l'unité du peuple.

Arrive enfin, l'époque de l' «Algérie Nouvelle» avec un tableau qui est revenu sur le moment solennel du rapatriement des Crânes des résistants-Chouhadas, en juillet 2020, suivi d'une danse qui a traité de la transmission du flambeau à la jeunesse d'aujourd'hui, sous les youyous et les applaudissements de l'assistance.

Accompagnant les trois actes du spectacle, différentes projections de photos ou de vidéos sur grand écran ont été mises à contribution, retraçant les grands moments de la reconstruction du pays, sous le regard bienveillant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

L'Atelier «Musique et Son» signé par le duo de génie, Abdelkader Soufi et Hassen Lamamra a été des plus concluants, avec de belles compositions illustratives travaillés dans le gros son qui caractérise le genre contemporain, et les reprises de quelques airs qui ont marqué la chanson algérienne.

Le public a ainsi pu apprécier entre autres pièces, «Ya dzayer zinek akh'taf âaqli» ou «Ya bnet El Djazair» des regrettés Ahmed Wahbi et Sami El Djazairi, ainsi que l'air appartenant au domaine public de, «Tawra ziraïya», célébrant la Révolution agraire durant les années 1970.

Sur une scène vide, offerte à l'expression corporelle, la scénographie, œuvre de Abdi Youcef, s'est plus basée sur l'éclairage, judicieusement répercuté sur quatre longs pantalons de couleur neutre pour renvoyer au public le reflet des projecteurs aux multiples couleurs, dans ambiances feutrées ou vives, selon le déroulé de la trame.

Le travail de la régie technique dirigée d'une main de maître par Cherif Cheikh Chioukh, secondé par Samir Larfaoui, est également à relever, faisant preuve d'une grande maîtrise durant toutes les phases d'éclairage qui ont accompagné la trame du spectacle dans lequel la lumière aura été un véritable élément dramaturgique.

La chorégraphie de Fatma Zohra Namous Senouci et Noureddine Keddour, aidés par Assia Belhadi Saghira et Djamel Chekchak, a donné libre cours au langage du corps qui s'est exprimé par le geste gracieux et l'élégance du mouvement, dans un spectacle visuel de haute facture.

Le Ballet contemporain, «El Djazaïr, Bin el bareh wel'youm» a été produit par l'Opéra d'Alger, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts.

R.C.

TNA

Le spectacle «Et si La Casbah m'était contée» enchante le public

« Et si La Casbah m'était contée», un spectacle qui restitue une partie du patrimoine oral de la vieille médina d'Alger millénaire à travers le chant, la musique et le conte, a été présenté vendredi soir au public par l'interprète de musique algérienne, Lila Borsali avec la participation d'Abdelkader Chaou.

Accueilli au Théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi (TNA), le spectacle restitue, dans la pure tradition algéroise par le conte, le chant et la musique les vieillies histoires de La Casbah, revisitée à travers ses coutumes, usages et surtout les personnalités historiques et culturelles qu'elle a enfantées.

L'orchestre dirigé par la violoniste Leila El Kébir, a accompagné deux heures durant, une dizaine de pièces, empreintes par la richesse des genres andalou et chaâbi. Lila Borsali dans le rôle du messager (El Mersoul), qui vient de Tlemcen, pour écouter les vieilles histoires de la Casbah, restituées par Bensaid Aouaouèche incarnant le personnage de la conteuse «Lalla Aouaoueche», a puisé dans le répertoire de la musique algérienne traditionnelle en interprétant «Khial mouni», «Yal walaa be zine», et «Ghouzyel» en plus d'autres titres du répertoire chaabi.

Vêtue comme le veut l'usage et la circonstance, la conteuse a dépoussiéré de vieilles histoires, contes et légendes sur «Khdaouedj El Aâmya», «Les mariages d'antan» et des récits courts sur les traditions et les vieux prénoms donnés dans La Casbah d'Alger, classée au patrimoine mondial de l'humanité.

Dans la seconde partie du spectacle, l'illustre interprète du chaâbi, Abdelkader Chaou, a gratifié le public de chansons de son répertoire notamment avec «Casbah wana wlidha», un de ses chefs-d'œuvre chantée en duo avec Lila Borsali. Le spectacle «Et si La Casbah m'était contée», a été présenté en mars dernier par Lila Borsali dans le cadre des premières Journées théâtrales dédiées à la vieille médina d'Alger, organisées par le TNA en collaboration avec l'APC de la Casbah.

R.C.

Coupe du monde Qatar 2022

Festival à Doha en attendant l'ouverture

Jamais, ou presque jamais un pays n'a connu une aussi belle ambiance la veille d'une cérémonie d'ouverture d'un Mondial de football.

Le Qatar sait accueillir ses invités. (Photo › D. R.)

Le Qatar a surpris son monde… La planète a surtout fait exploser les différentes campagnes de boycott que certaines nations voulaient plus grand que ces feux d'artifices géants auxquels se mêlent des messages qui symbolisent les amitiés, la sportivité, l'intelligence et surtout la bienvenue sur ses terres, bien illuminée dans le ciel qatari. Des messages qui inaugurent et promettent aussi le début d'une Coupe du monde exceptionnelle. L'heure est à l'entente. Ce qui va perturber quelque peu les supporters, c'est l'éloignement de tous les stades de la compétition qui sont situés à proximité de Doha, dans un rayon de 60 kilomètres. Les médias évoquent le fait que «les 1,2 million de spectateurs attendus ne pourront pas loger à proximité, faute d'hébergements suffisants au Qatar». Une information que rapportent les envoyés spéciaux «nombre d'entre eux résideront dans les États voisins, où la vie est moins chère. Et signalent que pour voir les matches, c'est en avion que voyageront les spectateurs. Il n'existe en effet toujours pas d'alternative pour se déplacer entre les pays limitrophes ; la construction du Gulf Railway, une ligne ferroviaire de 2 200 kilomètres, n'ayant toujours pas commencé».

Toutes les dix minutes, 168 vols

Pour se rendre à Doha depuis les États du golfe arabopersique, un avion décollera toutes les dix minutes 168 vols «navettes» quotidiens supplémentaires sont prévus pour assister à un match et rentrer le jour même : 60 vols par jour depuis Dubaï (Émirats arabes unis), 48 depuis Mascate (Oman), 40 depuis Riyad et Djeddah (Arabie saoudite) et 20 depuis Koweït City (Koweït). De son côté, Air France va relancer temporairement des vols entre Paris et Doha pour la première fois depuis vingt-sept ans, au rythme de 3 à 6 vols par semaine.

«Neutralité carbone, pas d'inquiétudes»

Les organisateurs l'assurent : la Coupe du monde sera la première à atteindre la «neutralité carbone», c'est-à-dire que toutes les émissions de gaz à effet de serre du tournoi seront intégralement compensées en soutenant des programmes de réduction ou de séquestration de CO2. Selon un rapport de l'ONG belge Carbon Market Watch, spécialisée dans l'examen des marchés carbone, cet engagement n'est pas «crédible» et relève du «greenwashing».

3,6 millions de tonnes de dioxyde de carbone

Cette Coupe du monde atteint des niveaux d'émissions jamais vus. Dans un rapport publié en juin 2021, la Fifa les évalue à 3,6 millions de tonnes de dioxyde de carbone, un niveau déjà largement supérieur aux précédentes éditions en Russie en 2018 (2,167 millions de tonnes équivalent CO2), au Brésil en 2014 (2,7) et en Afrique du Sud en 2010 (2,753). «Toutes ces infos se livrent à des matches de communication», le vainqueur sera connu à la fin de cette grande et exceptionnelle fête sportive.

L'emblème national présent parmi les nations

Ce qui est sûr, la fête est plus forte et promet d'accompagner cet événement planétaire ceci d'une part, et d'autre part au cœur des milliers de supporters qui fêtaient ce rendez-vous planétaire, l'emblème national n'est pas absent, partout et sur tous les angles de la place où se déroulait la fête il apparaissait en grand format. Ce qui signifie que l'Algérie est partout dignement représentée, par sa jeunesse concernée ou pas par cette Coupe du monde. Ce qui fait réagir des envoyés spéciaux. «C'est incroyable, l'Algérie est présente, oui, elle est là, elle ne veut pas se faire éliminer injustement par un arbitre qui a bénéficié de la complicité de ceux qui sont ici au Qatar, au cœur de cette organisation».

Synthèse de H. Hichem

Ligue 2

L'ESM prend le large, l'ASK trébuche

→Vainqueur en déplacement devant le NA Hussein-Dey (2-1), l'ES Mostaganem a conforté son fauteuil de leader du groupe Centre-Ouest, à l'occasion de la huitième journée de la Ligue 2 de football amateur disputée samedi, alors que l'AS Khroub, leader du groupe Centre-Est, a été tenu en échec par le MC El-Eulma (0-0).

Toujours invaincu avec un bilan de sept victoires et un match nul, l'ES Mostaganem (1er, 22 pts) a creusé l'écart en tête du classement de la poule Centre-Ouest, sur son poursuivant le SC Mecheria (17 pts) tenu en échec (0-0) à domicile par la JSM Tiaret (4e, 15 pts). Ce faux-pas du SCM a profité également à l'ES Ben Aknoun, qui remonte au deuxième rang du classement après sa nouvelle victoire devant le MC Saïda (2-1), enchaînant un cinquième match sans défaite (4 victoires et 1 match nul).

Derrière le trio de tête, le CR Témouchent (4e, 12 pts) a renoué avec la victoire en s'imposant devant le WA Boufarik, rejoignant le MCB Oued Sly, qui a fait match nul face au RC Relizane (0-0), et la JSMT, alors que le WAB (13 pts) glisse au septième rang.

Dans le milieu de tableau, l'O Médéa (8e, 11 pts) s'est imposé en déplacement devant le GC Mascara (1-0), tandis que le WA Tlemcen (11e, 8 pts) et l'ASM Oran (14e, 5 pts) d'un côté, tout comme le SKAF Khemis Miliana (9e, 8 pts) et le RC Kouba (12e, 6 pts) de l'autre, se sont neutralisés sur le même score (2-2).

Groupe Centre-EST : l'AS Khroub cale à El-Eulma

Dans la poule Centre-Est, l'AS Khroub (1ere, 18 pts) a gardé son fauteuil de leader, malgré le match nul (0-0) face au MC El-Eulma (8e, 9 pts), profitant des faux-pas de ses poursuivants directs : l'US Souf (2e, 15 pts), battue par NRB Teleghma (2-1) et le match nul (1-1) de l'USM Annaba (3e, 14 pts) face à l'E Sour El Ghozlane(4e, 13 pts).

Le NRB Teleghma (12 pts) est le grand bénéficiaire de cette journée, en remontant au cinquième rang, devant l'US Chaouia (11 pts), victorieuse devant la JSM Skikda (2-1).

Les deux autres rencontres, disputées samedi, opposant l'IRB Ouargla à l'IB Khemis El Khechna et l'USM El Harrach à HAMRA Annaba, se sont soldées par des matches nuls (0-0).

La huitième journée du groupe Centre-Est, se poursuivra lundi (15h), avec le déroulement des matches mettant aux prises la JS Bordj Ménaïel au CA Batna et le MO Constantine à l'AS Aïn M'lila.■

FAHB

Karima Taleb nouvelle présidente

→C'est désormais officiel, Karima Taleb est la nouvelle présidente de la Fédération algérienne de handball (FAHB). Elle a été élue ce samedi à l'issue des travaux de l'AG élective «bis», tenue à la salle de conférence de l'OCO Mohamed-Boudiaf (Alger).

Une nouvelle fois, Mme Taleb a réussi à remporter la présidence de la FAHB. Dans un remake de la dernière AGE, tenue le 22 octobre dernier et invalidée par la Fédération internationale de handball (IHF), la première responsable de la formation de Boumerdès a battu son rival, Abdelmadjid Bouzid, en récoltant 65 voix, contre 44 pour le second candidat.

«Je pense que les membres de l'assemblée générale ont confirmé une nouvelle fois leur soutien à ma candidature. Je n'avais aucun doute sur la position des personnes qui m'ont donné leur confiance lors de l'AG élective du 12 octobre dernier. Maintenant, c'est à moi de leur prouver que je suis à la hauteur de la confiance placée en ma modeste personne», a déclaré Karima Taleb après son élection.

Pour la nouvelle présidente, le handball algérien «vit une situation très difficile, qui exige de la famille de cette discipline des mesures d'urgence».

«L'urgence consiste d'abord à faire démarrer le Championnat national, lancement de la discipline au niveau des ligues ainsi que la Coupe d'Algérie», a-t-elle dit.

À noter qu'il y a eu 113 votants, sur le 133 que compte l'AG de la FAHB, et ce, en présence du représentant de l'IHF, le Tunisien Mouad Benzeyade.

Cette fois-ci, l'élection de Mme Taleb ne devrait faire l'objet d'aucune contestation, car les choses ont été faites dans les normes et les procédures respectées, notamment avec l'adoption, le 8 novembre dernier, de la nouvelle version des statuts de la FAHB par les membres de l'assemblée générale extraordinaire (AGEx).■

EN DEUX MOTS

CAN féminine de Handball : l'Algérie termine à la 10e place

La sélection algérienne féminine de handball a terminé à la 10e place de la Coupe d'Afrique des nations de handball CAN-2022, après sa défaite face à la Guinée 26 à 29, (mi-temps : 14-17), en match de classement disputé samedi au Complexe sportif Dakar Arena à Diamniadio (Sénégal).

Eliminées dès la phase de poules, les Algériennes bouclent leur participation à cette 25e édition de la CAN avec un bilan de trois victoires devant le Maroc (25-23), le Cap-Vert en phase de poules (36-30) et en match de classement (27-20), contre trois défaites, respectivement, face à l'Angola (17-29), la RD Congo (23-32) et la Guinée (26-29).

Dans l'autre match de classement disputé plus tôt ce samedi, le Maroc a battu le Cap Vert (29-24) et termine au 11e rang.

Treize pays ont pris part à cette compétition africaine dont les quatre premiers du tournoi sont qualifiés pour le prochain Mondial féminin, prévu en 2023 au Danemark, en Suède et en Norvège.■

LA NR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar,
Place du 1er-Mai - Alger.
Tél. : 021 67.10.44/67.10.46
Fax : 021 67.10.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1 . 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef :
Radia Zerrouki
Directeur financier :
Ouahid Kouba.
Composition **PAO** ***La Nouvelle République*** Impression Alger : **SIMPRAL**.
Tirage : **2500** exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : ***El Khabar***. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 67.10.72. Fax : 021 67.10.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
sport

en direct
CAN féminine de handball
L'Algérie termine à la 10e place

le match à suivre
CHAN 2022 (préparation)
Belle victoire de l'Algérie face à la Sierra Leon

football
Ligue 2
L'ESM prend le large, l'ASK trébuche

Match amical : Suède 2-Algérie 0

Les Verts à 10 se font piéger, pour la cinquième fois par les Suédois

C'est à l'ombre de la grande fête inaugurale de la Coupe du monde Qatar 2022, que s'est joué le dernier test de l'année pour l'Algérie. Quelques jours seulement après le nul (1-1) réalisé au stade Miloud-Hadefi d'Oran face aux Maliens, cette fois-ci les Fennecs ont défié ce samedi 19 novembre à Malmö la Suède en amical.

Le Vert n'est plus à la mode... (Photo › D. R.)

Un duel qui passe à côté des espérances du sélectionneur. Les Verts avaient pourtant à cœur de s'étalonner face à une bonne nation européenne et poursuivre leur reconstruction. Mais, l'excitation et la précipitation ont tout faussé. Ils s'inclinent donc logiquement contre la Suède sur le score de 2-0.

Ce cinquième duel s'est tout simplement attaché aux précédentes victoires des Suédois, dont le bilan est en faveur des locaux. Quatre victoires suédoises et un nul. La première victoire nous rappelle le match joué en mai 1975 à Halmstad (ouest de la Suède). Puis en 1976 sur le même score que celui de ce samedi (0-2). «Treize ans après, l'Algérie retrouve la Suède, alors qu'elle préparait les tours préliminaires du Mondial-1990. Toujours le même scénario. Les coéquipiers de Rabah Madjer et de Lakhdar Belloumi se sont inclinés sur le score de 2-0, au stade de Behrn Arena à Örebro».

Le duel de samedi

Après un bon début de match, les Fennecs perdaient le contrôle de la balle notamment après l'exclusion de Ramy Bensaïbani à la demi-heure de jeu, et après le penalty à la 45' sur une faute de Touba sur Svanberg inscrit par Forsherg. C'est dire qu' «entre imprécisions techniques et erreurs défensives, les hommes de Djamel Belmadi n'ont jamais semblés en mesure de rivaliser», faisait remarquer un spécialiste. Rappelons que le sélectionneur national déclarait avant la rencontre «ce sera sans surprise que je vais défier pour la première fois une sélection européenne. Je connais les caractéristiques de ce genre d'équipe. La sélection suédoise est formée d'excellents joueurs qui évoluent dans les meilleurs clubs européens. Je n'ai pas d'appréhension particulière, mais plutôt une forme de curiosité pour savoir comment on va se comporter devant ce genre d'adversaires», a confié le technicien devant les médias. Nous retiendrons que les Fennecs s'en sont bien sortis face aux sélections issues d'autres continents (3-0 contre la Colombie à Lille en 2019 ou encore 2-1 contre l'Iran en juin).

Cette fois, l'opposition a été dure puisque Belmadi s'est passé de plusieurs absents dont Benayada, Mandrea et Hammache qui ont quitté le groupe. «Nous allons aborder ce match avec un groupe décimé, mais nous sommes contents d'aller jouer ce match, contre une très bonne équipe de Suède, qui vient de battre le Mexique en amical mercredi (2-1)», a conclu Belmadi. Cette seconde sortie reste importante pour Belmadi qui prépare le prochain match officiel en mars à Alger, comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations. Du pain sur la planche pour le sélectionneur national.

H. Hichem

- BeIN Sports 1 : Angleterre - Iran à 14h
- BeIN Sports 1 : Sénégal - Pays-Bas à 17h
- TF1 et BeIN Sports 1 : États-Unis - Pays de Galles à 20h

La Der

CHAN-2022 (préparation) : Belle victoire de l'Algérie face à la Sierra Leone

La sélection nationale A prime composée de joueurs locaux, s'est imposée face à la Sierra Leone, sur le large score de 3 buts à 0, ce samedi au Fujairah Club Stadium, aux Emirats arabes unis. La préparation de la bande à Bougherra pour le tournoi continental va bon train. Pour leur second match test, les Verts se sont offert une belle victoire dans une partie qui a mis du temps à se débrider.

En effet, Belaid et consœurs ont mis un certain temps pour réussir à trouver la faille et faire sauter le verrou de la défense des Leones Stars. Ainsi, il a fallu faire preuve de patience pour voir le Onze national débloquer la situation après presque une heure de jeu. Au moment où les tentatives sur attaques placées et autres contre-attaques n'avaient pas abouti, la solution est venue d'une balle arrêtée. À la suite d'un coup franc, indirect, bien exécuté par Mrezigue, Keddad est parvenu à tromper la vigilance du portier adverse d'une belle tête croisée (57'). Cette réalisation 100% belouizdadie a ouvert l'appétit des Fennecs qui ont réussi à doubler la mise à la 72e minute. Incorporé quelques secondes auparavant, Kendouci est à la conclusion d'une belle action collective et permet à l'Algérie de faire le break.

Le troisième but est un petit bijou signé de l'autre rentrant Meziane (78'). Embusqué au point de penalty, l'attaquant de l'USM Alger s'est joué de son garde du corps, d'un joli drible, avant de battre le gardien de la Sierra Leone. Ce succès est le cinquième de suite, après le nul concédé face au Nigeria le 23 septembre dernier à Constantine. Outre la satisfaction d'avoir marqué par trois fois, la défense s'est montrée intraitable également et signe son 5e clean sheet.

Il convient de rappeler que les Algériens se trouvent aux EAU, pour un stage de deux semaines, afin de parfaire leur préparation pour le Championnat d'Afrique des nations 2022, prévu du 12 janvier au 4 février en Algérie. Les coéquipiers de Chita se sont imposés, dimanche dernier face à la Syrie, lors de leur premier match amical. Avant de boucler leur stage, ils donneront la réplique au Koweït, samedi prochain au Dubaï Police Stadium (16h algériennes), toujours en amical.